

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : QUELLES CONTRIBUTIONS FACE AUX CRISES ?

BOUGHANTAR Daida

Doctorant en sciences de gestion
Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion
daida.boughantar@usms.ma

Pr. IZZA Issam

Université Sultan Moulay Slimane
Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion
i.izza@usms.ma

Résumé :

L'économie sociale et solidaire a joué un rôle important dans la gestion et l'atténuation des impacts à court et à long terme des crises, sur l'économie et la société. À court terme, les acteurs de l'économie sociale (Coopératives, Entreprises sociales...) accompagnent la sortie de crise en apportant des solutions innovantes visant à renforcer les services publics nonobstant l'action gouvernementale. À long terme, les organisations de l'économie sociale peuvent contribuer à remodeler l'économie d'après-crise en promouvant des modèles économiques inclusifs et durables. En s'appuyant sur des décennies d'expérience, ses spécificités et ses principes sous-jacents, l'économie sociale est aujourd'hui à même d'inspirer des modèles d'innovation sociale et une raison d'être des entreprises opérant dans l'économie de marché.

L'objectif de cette contribution est de présenter d'une façon concise et brève une revue de littérature sur l'économie sociale et solidaire et de démontrer à quelle niveau cette dernière peut contribuer face aux différentes crises économiques.

Mots clés : Économie sociale, Économie solidaire, Coopératives, Entreprises sociales, Crise

Abstract:

The social economy has played an important role in addressing and mitigating the short- and long-term impacts of crisis on economy and society. In the short term, social economy actors (Cooperatives, Social Enterprises...) have assisted the recovery from the crisis by providing innovative solutions that are aimed at strengthening public services to complement government action. In the long term, social economy organisations can help reshape the post-crisis economy by promoting inclusive and sustainable economic models. Relying on decades of experience, its specific features and underlying principles, the social economy can inspire models of social innovation and a sense of purpose to firms operating in the market economy.

The objective of this contribution is to present in a concise and brief way a literature review on the social and solidarity economy and to demonstrate to what level the latter can contribute to the face of the various economic crises.

Keywords: Social Economy, Solidarity Economy, Cooperatives, Social Enterprises, Crisis

INTRODUCTION :

L'économie sociale et solidaire, en tant que concept et que force de proposition de transformation sociale, s'est progressivement inscrite dans de nombreux travaux scientifiques contemporains. Concept pluriel, elle est abordée à partir de différentes spécialités telles que l'économie, la sociologie, le droit et les études de développement social, car elle nécessite toujours de s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire et transdisciplinaire. Néanmoins, le point de départ épistémologique assumé par ses auteurs en délimite certaines acceptations admises et reconnues par tous : économie populaire et solidaire, économie sociale et économie solidaire..., pour n'en citer que quelques-unes. Cette variété de perspectives et d'approches se rejoint toutefois dans un souci de questionner les paradigmes dominants, de produire et de sauver d'autres savoirs, et d'offrir de manières différenciées, mais aussi d'aborder les réalités d'une autre façon. Tels sont ses charmes, ses spécificités, mais aussi les limites qu'elle rencontre. En temps de crise, l'économie sociale et solidaire est néanmoins devenue une alternative permettant d'atténuer les conséquences négatives de/dans notre société, et ce plus particulièrement au niveau local. À ce propos, les publications de l'OCDE (2018) soulignent qu'il s'agit là d'une solution clé pouvant répondre aux problèmes locaux d'emploi, aux besoins des personnes, au développement économique, à l'intégration des groupes exclus est requise..., tout en participant en même temps à la construction d'une société plus équitable et cohésive et... d'un monde meilleur.

Ainsi, cette alternative ambitionne de poser des limites sociales au marché d'ordre purement capitaliste et, si possible, de construire des marchés dans lesquels les prix et les relations résulteraient d'une matrice sociale qui passe par l'intégration de tous nécessitant des efforts communs pour aboutir à des résultats plus équitablement répartis (CORAGGIO J. L., 2008). Dans une telle perspective, l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue par certains côtés un bouclier solide qui aide à affronter, à atténuer certains effets négatifs de toutes sortes. Par exemple ceux liés à la pandémie de la COVID-19, mais aussi la pauvreté, l'exclusion, la marginalisation, mais aussi le changement climatique qui affectent des multitudes de personnes. Ainsi, l'ESS œuvre au bénéfice de certains secteurs sociaux, mais aussi de nombreuses populations dans diverses régions du monde (BETANCOURT, 2016).

De ce constat émerge la question fondamentale objet de notre contribution : que peut apporter l'économie sociale et solidaire face aux crises ? Aussi, importa-t-il d'identifier les pratiques de l'économie sociale et solidaire développées au cours des crises et d'explorer les éléments qui,

dans le processus de mise à jour du modèle économique et social, permettent de repenser la logique de l'économie sociale et solidaire dans un contexte autre.

Dans ce sens, et sur la base d'une revue de littérature concise et brève, notre contribution sera organisée comme suit. Nous débutons par un cadre conceptuel en présentant les concepts clés relatifs à l'ESS. Ensuite nous présentons les différentes structures de l'ESS, et en fin nous montrons l'importance de l'économie sociale et solidaire pour faire face aux crises.

I. REVUE DE LITTÉRATURE

1. CONCEPTS CLÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans la délimitation du cadre conceptuel de l'économie sociale et solidaire, et tant le champ de cette notion est large, nous avons choisi de décomposer cette notion de l'économie sociale et solidaire en multiples concepts à savoir ; l'économie sociale, l'économie solidaire et l'économie populaire..., notre objectif visant la construction d'une définition la plus large de l'économie sociale et solidaire.

1.1.Économie sociale

Si nous nous refaisons à Chaves et Monzón, l'économie sociale signifie « *l'ensemble des entreprises privées avec une structure formelle dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, créées pour satisfaire aux besoins de leurs membres à travers le marché en produisant des biens ou en fournissant des services d'assurance ou de financement, dès lors que les décisions et toute répartition des bénéfices ou des excédents entre les membres ne sont pas directement liées au capital ou aux cotisations de chaque membre, chacun d'entre eux disposant d'un vote et tous les événements ayant lieu par le biais de processus décisionnels démocratiques et participatifs. L'économie sociale regroupe aussi les entités privées avec une structure formelle qui, dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, proposent des services non marchands aux ménages et dont les excédents, le cas échéant, ne peuvent être une source de revenus pour les agents économiques qui les créent, les contrôlent ou les financent* » (MONZON & CHAVES, 2012).

Historiquement parlant, l'économie sociale est souvent liée aux organisations d'utilité sociale telles que les associations et les coopératives. Au regard de la diversité de ces organisations, et dans le cadre de notre problématique, il importait de prendre un parti pris pour mieux cerner ces opérateurs que le grand public ignore souvent. Dans cette perspective, nous avons relevé que ce concept de l'économie sociale, tel qu'il a été modernisé, et ce en nous basant sur l'histoire du coopératisme et le mouvement associatif, s'est structuré autour de quatre grandes

organisations, à savoir : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, ainsi que les entreprises sociales qui ont dernièrement été liées à ce type d'organisations. L'économie sociale regrouperait ainsi l'ensemble de ces organisations dont les activités sont fondées sur le principe d'utilité sociale et d'intérêt général, à la différence des organisations dites capitalistes dont la finalité principale est de générer un profit en rémunérant des actionnaires ou d'autres acteurs.

1.2.Économie solidaire

Le concept d'économie solidaire naîtra en tant que réaction face aux résultats néfastes et aux difficultés sociales de la révolution industrielle du XIXe siècle. Felipe Alaiz¹ sera le premier auteur à utiliser le concept d'économie solidaire en tant que concept organisationnel. Pendant la guerre civile espagnole en 1937, dans une péninsule ravagée par les luttes fratricides, il appellera à l'adoption d'une économie solidaire entre les communautés des employés dans les zones urbaines et rurales. Par la suite, d'autres usages plus contemporains de ce concept vont apparaître en France et en Amérique du Sud - plus précisément en Colombie et au Chili - au début des années quatre-vingt. S'appuyant sur ces conceptualisations, l'économie solidaire mise en place se développera dans les années 1990 dans un contexte caractérisé par un mouvement social croissant avec un programme de recherche commun, et ce via un réseau d'activités économiques très puissant, à travers l'Amérique latine, l'Europe, le Canada...

Ainsi, nous pouvons estimer à l'instar de Poirier, que « *L'économie solidaire cherche à changer tout le système social et économique et met en avant un paradigme différent de développement qui inclue les principes de l'économie solidaire. Elle poursuit la transformation du système économique capitaliste néolibéral qui donne la priorité à la maximisation du profit et à la croissance aveugle vers un système qui met les gens et la planète au cœur. En tant que système économique alternatif, l'économie solidaire inclut donc les trois secteurs – privé, public et tiers secteur. L'économie solidaire cherche à réorienter et à donner de nouvelles formes à l'état, aux politiques, au commerce, à la production, la distribution, la consommation, l'investissement, la monnaie et la finance, ainsi que les structures de propriété de manière à servir le bien-être des peuples et de l'environnement. Ce qui distingue le mouvement de l'économie solidaire de nombreux autres mouvements de changement social et révolutionnaires du passé, c'est qu'elle est pluraliste dans son approche – évitant des solutions rigides et la croyance en un seul chemin correct, l'économie solidaire reconnaît aussi la valeur et se*

¹ **Felipe Alaiz** de Pablo, né le 23 mai 1887 à Belver de Cinca (province de Huesca) et mort le 8 avril 1959 à Paris, est un écrivain, traducteur et journaliste espagnol de la mouvance libertaire

construit à partir de pratiques concrètes, dont beaucoup sont anciennes, plutôt que d'essayer de créer une utopie à ne partir de rien » (POIRIER, 2014).

Par conséquent, l'économie solidaire est un concept qui inclut toutes les activités économiques effectuées en groupe et gérées d'une façon démocratique et où la volonté et l'utilité de solidarité priment sur l'intérêt et le bénéfice individuel. Celle-ci serait en quelque sorte un secteur au service de la démocratisation de l'économie à travers des engagements citoyens. L'économie solidaire se caractérise par l'hybridation des économies, mais aussi la combinaison de trois types d'économies que sont l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire. Dans la sphère de l'économie solidaire, nous y découvrons, en même temps, des activités liées aux ventes des produits et de services (Logique marchande), des ressources issues des subventions publiques (Logique redistributive ; non marchande), mais aussi toutes les activités réalisées bénévolement récompensées par un intérêt immatériel (Logique réciprocaire ; non monétaire). La figure 1 illustre cette hybridation triangulaire.

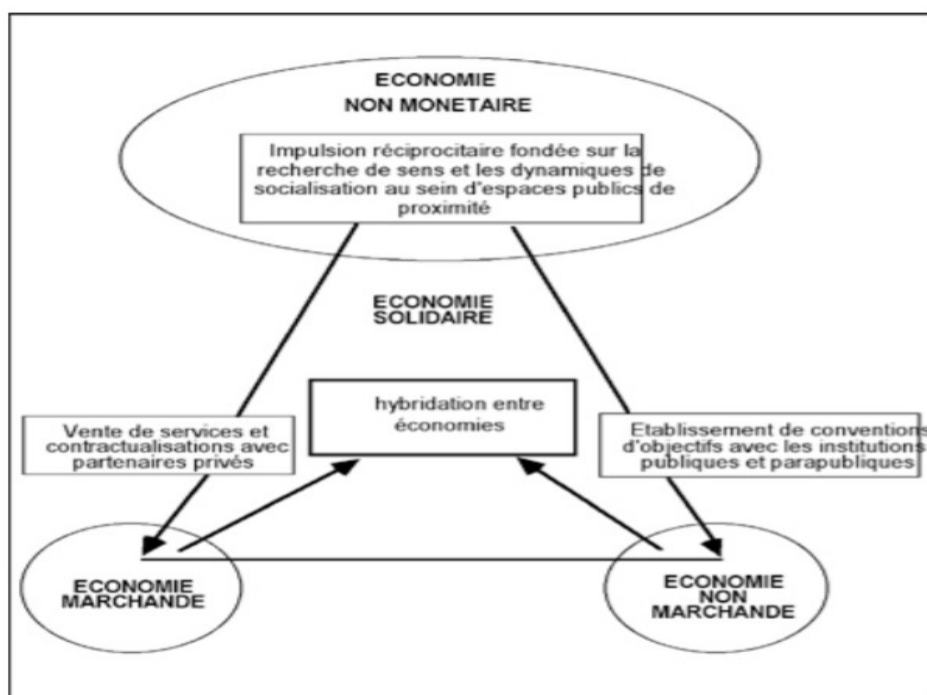


Figure 1 : Le triangle de l'économie solidaire.
Source : (LAVILLE, 1994)

1.3.L'Économie populaire

Le concept de l' « économie populaire » apparaîtra principalement en Amérique du Sud. Il reste une proposition assez théorique visant à expliquer des pratiques, parmi les secteurs populaires, déjà existants de production, de consommation et de distribution, s'affranchissant des frontières de l'économie formelle et informelle, de l'intérêt de la communauté, des calculs de bénéfices,

de la subsistance de l'homme et de l'accumulation du capital. Ce secteur se trouve confronté d'une part entre sa vision d'informel et d'autre part, sa vision d'entrepreneuriat. Pour faire face à ces enjeux, l'économie populaire nous propose une approche qui met l'accent sur le rôle fondamental que jouent les connexions sociales et économiques dans ce type de pratiques. Ainsi, elle souligne la nécessité de tenir compte de la moralité, voire d'éthique existant dans ce type de formes de production et d'approvisionnement qui sont insérées dans des liens de parenté et communautaires déjà établis. À propos de ce nouveau regard, certains auteurs soulignent comment ces initiatives sont régies par une « rationalité reproductive », dans lesquelles l'unité domestique occuperait une place centrale dans sa logique d'action (QUIROGA, 2009). Dans cette ligne d'analyse, nous citerons (KRAYCHETE, 2007), (CORAGGIO, 2016). D'autres auteurs observent aussi que les entreprises populaires obéissent plus à la reproduction de l'ensemble de l'unité familiale qu'à une logique de maximiser l'accumulation de capital.

1.4.Économie sociale et solidaire [ESS]

Que les économies soient sociales ou solidaires, celles-ci procèdent souvent d'une même approche même si dans leurs pratiques, elles peuvent diverger. Parvenus à ce stade de notre intervention, il convenait de nous intéresser à l'économie sociale et solidaire, concept principal qui constitue le cœur de notre contribution scientifique. Ainsi, après avoir traité succinctement et dans l'ensemble des concepts qui composent ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire, nous pourrions définir celle-ci comme un secteur alternatif au secteur privé où le capitalisme prime, et au secteur public où le système économique se trouve sous le contrôle de l'état.

Ainsi, « L'économie sociale et solidaire est une alternative au capitalisme et aux systèmes économiques autoritaires dominés par l'État. Dans l'ESS, les citoyen-ne-s jouent un rôle actif dans l'élaboration de toutes les dimensions de la vie humaine : économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. L'ESS est présente dans tous les secteurs de l'économie : de la production à la finance, en passant par la distribution, l'échange, la consommation et la gouvernance. Elle vise à transformer le système économique et social, incluant les secteurs public, privé et le tiers secteur. L'ESS ne concerne pas seulement les pauvres : elle s'efforce de surmonter les inégalités, qui touchent toutes les classes de la société. L'ESS a la capacité de faire siennes les meilleures pratiques du système actuel (par exemple le souci d'efficacité, l'utilisation de technologies et l'accent mis sur les connaissances) et de les transformer pour les mettre au profit du bien-être des communautés, suivant les valeurs et objectifs du mouvement pour l'ESS. (...) L'ESS vise une transformation systémique allant au-delà d'un changement superficiel où demeureraient intactes les racines structurelles de l'oppression et

les enjeux fondamentaux. » (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire, Février 2015).

De ce fait, L'ESS est souvent considérée comme un tiers secteur, ni privé ni public. En effet, au sens étroit, l'ESS est appréhendée comme une forme d'organisation sociale du travail, reposant largement sur l'interaction solidaire des membres du système économique et dans laquelle les résultats économiques sont considérés comme un moyen d'atteindre des objectifs sociaux. L'ESS est donc fondamentalement différente du secteur public et du secteur privé constitué sur la base de la propriété. À ce propos, Dash (2013) s'est intéressé à la différenciation entre l'ESS et les deux autres secteurs privé et public au travers de cinq critères. Le tableau 1 détaille ces différences.

Tableau 1 : Différence entre l'ESS, le secteur public et le secteur privé.

	Secteur public	Secteur privé	ESS
Domaine d'action	État	Marché	Communauté
Rationalité	Distribution	Compétitif	Coopérative
Relations de base	Pouvoir	Échange	Solidarité/Réciprocité
Principe de régulation	Contrôle	Liberté	Participation
Capitalisation	Biens publics	Accumulation du capital	Liens des valeurs : au niveau social, environnemental et moral

Source : adaptée de (DASH, 2013)

Comme nous l'établirons ultérieurement, l'ESS semble mieux résister que nombre d'autres secteurs d'activités à la crise économique, et ce grâce à l'ensemble des organisations qui en constituent l'épine dorsale.

II. LES STRUCTURES DE L'ESS

L'ESS fait référence à des formes particulières d'entreprises et d'organisations. Coopératives, mutuelles, associations, fondations et entreprises sociales sont les plus courantes. Néanmoins, cette énumération demeure non exhaustive, car il s'agit là d'un groupe dynamique et évolutif d'acteurs qui promeuvent et dirigent des organisations économiques centrées sur la personne. En témoignent les coopératives que nous décrivons ci-après.

2.1. Les coopératives

Les coopératives sont : « *des entreprises centrées sur les personnes, qui sont détenues et contrôlées par leurs membres pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs. Les coopératives rassemblent des individus de manière démocratique et sur un même pied d'égalité. Quel que soit le statut de leurs membres (clients, employés, utilisateurs ou résidents), elles sont gérées démocratiquement selon la règle suivante : "un membre = une voix". Ses membres disposent du même droit de vote indépendamment du montant du capital qu'ils ont investi dans l'entreprise. En tant qu'entreprises guidées par des valeurs et pas exclusivement par le profit, les coopératives partagent des principes reconnus au niveau international et agissent ensemble pour bâtir un monde meilleur grâce à la coopération. En plaçant l'équité, la justice sociale et l'égalité au cœur de leurs préoccupations, les coopératives du monde entier permettent aux individus de travailler ensemble pour fonder des entreprises durables qui créent des emplois et assurent la prospérité à long terme.* » (Alliance Coopérative Internationale, 2022).

Nous assistons à un essor remarquable des coopératives au niveau mondial dont le taux de croissance en termes de créations et de nouvelles adhésions demeure très élevé. Ces observations assez notables peuvent s'expliquer en raison des nombreuses crises qui remettent en question le système économique et financier dominant. Concomitamment, de nombreuses études démontrent que le secteur des coopératives a particulièrement résisté aux diverses crises financières et économiques que notre monde traverse dans un contexte de mondialisation.

2.2. Les mutuelles

Les mutuelles sont : « *des groupements de personnes (physiques ou morales) au sein desquels l'intérêt des personnes supprime les intérêts financiers de l'organisation elle-même. Les mutuelles sont des organismes basés sur la solidarité, et leur mission générale consiste à couvrir les risques ou à fournir des services ayant trait à la vie humaine. Les mutuelles sont des organismes sans but lucratif, bien que leur stabilité financière soit l'une de leurs préoccupations principales. C'est pourquoi, tout en n'ayant pas de but lucratif, elles doivent aussi s'assurer des excédents financiers. Dans la vaste majorité des cas, ces résultats financiers ne sont pas distribués à leurs membres, mais plutôt réinvestis dans les activités des mutuelles elles-mêmes, ou utilisés dans le cadre d'activités de soutien social dans l'intérêt des personnes se trouvant dans le besoin.* » (Association Internationale de la Mutualité, 2022).

D'une certaine façon, nous pourrions exprimer que la mutuelle est un organisme à but non lucratif dont les excédents sont utilisés pour offrir de meilleurs remboursements, prendre en

charge de nouveaux traitements et financer des établissements et des services sociaux. Sa première mission étant de satisfaire les besoins communs de ses adhérents. Elle fonctionne démocratiquement dans la mesure où les représentants de la mutuelle sont élus par ses adhérents.

2.3. Les associations

Une association est un groupement de deux personnes ou plus, physiques ou morales qui partagent leurs connaissances et qui interagissent en coopération dans un but non lucratif.

L'absence de but lucratif confère aux associés qui y travaillent volontairement une qualité de bénévole associatif, qui le distingue clairement du statut d'éventuels salariés de l'association. Les dirigeants (bénévoles associatifs) sont désignés selon les modalités prévues par les statuts et la législation. Les associations se sont souvent développées là où certains besoins ne sont pas couverts ou assurés, ni par les entreprises ni par l'intervention publique. C'est pourquoi celles-ci sont à la base de très nombreuses innovations dans de nombreux secteurs. Nous citerons par exemple le cas très actuel des activités de services à la personne, en plein développement, ou bien les nombreuses activités liées au développement des territoires relevant d'action sociale, culturelle, sportive, environnementale...

2.4. Les fondations

La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. Celle-ci peut être reconnue d'utilité publique. La fondation d'entreprise peut être créée par des sociétés civiles ou commerciales, des établissements publics à caractère industriel et commercial, des coopératives ou des mutuelles, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

2.5. Les entreprises sociales

Les entreprises sociales sont des organisations qui obtiennent le statut « d'entreprise sociale » de l'autorité publique. Pour ce faire, elles doivent remplir certaines conditions telles que ; leurs statuts doivent prévoir explicitement le respect des principes de l'ESS, une partie des bénéfices doit être affectée à des fins sociales (soutien à l'emploi, l'éducation ou la construction de logements pour les travailleurs...). Les activités de ces entreprises sont soumises à la surveillance et au contrôle des autorités publiques compétentes, afin de s'assurer de ce principe de solidarité.

Toutes ces organisations relevant de ce type de l'économie économique et solidaire ont en commun d'être plus particulièrement résistantes aux événements extérieurs quels qu'ils soient, et sont particulièrement mieux armées pour répondre à de nombreux enjeux et défis tels que l'environnement.

III. LA DYNAMIQUE DE L'ESS FACE AUX CRISES

Nul doute que L'ESS fait preuve d'une certaine capacité de résistance face aux changements économiques et environnementaux, car elle dispose d'un fort potentiel d'innovation et d'évolution pour y résister. Dans ce sens, nous exposerons ci-après le rôle de l'ESS pour faire face aux crises financières, aux changements climatiques. Puis, nous analyserons comment le secteur de l'ESS a remarquablement résisté aux turbulences économiques de la pandémie.

3.1.L'ESS en temps de crise financière

L'économie sociale constitue un acteur économique et social important à part entière, qui de tout temps a fait preuve de résilience lors des crises passées. L'Union européenne compte 2,8 millions d'entités d'économie sociale, qui représentent en moyenne 6,3 % de l'emploi dans l'UE. À ce propos, soulignons que l'économie sociale a bien résisté aux ralentissements économiques qui ont suivi la crise financière mondiale de 2008. Par exemple, dans des pays comme l'Italie et la Belgique, si l'emploi dans les secteurs public et privé a fortement chuté au cours de la période 2008-2010, juste après la crise, l'emploi dans les entreprises sociales a de son côté augmenté (11,5 % de croissance en Belgique et 20,1 % dans les coopératives sociales italiennes) (Office des publications de l'UE, 2016). Pareillement, en France, entre 2000 et 2014, l'emploi dans l'économie sociale a connu une croissance importante et continue (25 %), alors que la croissance de l'emploi dans le secteur privé s'avérait beaucoup plus faible (6 %) (Recherches & solidarités, 2015). Le Maroc de son côté aura réussi à atteindre une croissance économique durable en 2015 marquée par une augmentation impressionnante de la productivité et des investissements avec une augmentation respective de 2,7 % et 4,4 %. Ainsi, L'ESS contribue à la résilience sociale et économique compte tenu de la nature de son activité et de ses modèles d'affaires plus à même de résister aux chocs. Premièrement, nous évoquerons que les activités et les services sont fournis par un éventail et une myriade d'organisations d'économie sociale. En second lieu, nous citerons certaines caractéristiques spécifiques aux modèles d'entreprise de l'économie sociale qui multiplient et accroissent la capacité d'une organisation d'économie sociale à surmonter les difficultés en période d'instabilité. Ceux-ci concernent les structures de gouvernance inclusives et participatives, l'intégration dans les

communautés et les économies locales et la mobilisation d'une gamme de ressources mixtes... L'ensemble de ces atouts ont fait l'objet de nombreux débats et d'analyses dans plusieurs rapports publiés après la crise financière mondiale de 2008. (BIRCHALL & KETILSON, 2009).

Il est vrai que la contribution de L'ESS peut varier considérablement d'un pays à l'autre, en partie en raison des différents degrés de son développement, de structures ainsi que des différences de mesures prises en fonction des nombreux aléas se présentant. En témoigne l'étude transnationale du CIRIEC² de 2015. Celle-ci établit que l'emploi dans l'économie sociale représentait entre 9 % et 10 % de la population active dans des pays comme la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, la France et les Pays-Bas ; en revanche, il représentait moins de 2 % de l'emploi en Slovénie, Roumanie, Malte, Lituanie, Croatie et République slovaque.

Ainsi, au Canada, les entreprises sociales emploient environ 0,2 % de la main-d'œuvre, avec des variations importantes d'une province à l'autre (OCDE, 2018). En 2016, en Corée, 39 195 travailleurs étaient employés par des entreprises sociales, soit 0,15 % de l'emploi total (OCDE, 2018).

C'est dire la pluralité de cette économie sociale et solidaire en fonction des différents pays où celle-ci se déploie. C'est dire aussi combien l'environnement institutionnel et social contribue à sa prospérité.

Au Maroc, la croissance économique a clairement contribué à sortir près de 1,9 million de personnes de la pauvreté et de la précarité et à réduire le taux de pauvreté significativement de près de 40 %. Néanmoins, cette réduction du taux de pauvreté ne s'est pas nécessairement accompagnée d'une réduction des inégalités. Du côté de l'emploi, le taux de chômage a considérablement diminué au cours de la dernière décennie, passant de 13,4 % en 2000 à 9,1 % en 2009, et s'est stabilisé à 9,2 % depuis 2013. À ce propos, notons que ce phénomène touche principalement la tranche d'âge des 15-24 ans, les jeunes diplômés et les femmes, qui représentent respectivement 16,7 %, 18,1 % et 9,6 % de la population totale des chômeurs (CESE, 2015).

La capacité de cette économie à renforcer la résilience économique et sociale est liée aux deux rôles principaux que joue l'économie sociale dans le système économique, c'est-à-dire : réparer et transformer (JARAVEL & MEJEAN, 2020). En premier lieu, elle permet de répondre à des besoins sociaux qui ne sont souvent pas bien couverts ou insuffisamment par l'économie de marché et sert de ce fait à compléter l'action publique. Par exemple, dans le domaine de

² Le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC)

l'insertion professionnelle, l'économie sociale crée des opportunités d'emploi pour les personnes exclues du marché du travail. Secondement, l'économie sociale conçoit, expérimente et met en œuvre des moyens différents et innovants en organisant l'activité économique de manière plus inclusive et durable, via des pratiques responsables qui contribueront notamment à transformer le système économique et bien au-delà. Par exemple, elle contribue à identifier et à développer des opportunités de niche, et par conséquent, débloquent de nouveaux secteurs repris par des entreprises traditionnelles qui se propageront à l'ensemble d'un système, voire d'un territoire. Ces fonctions ont été particulièrement visibles à l'occasion des dernières crises. Cette conscientisation propre à cette économie s'exprime aussi face à certains enjeux et défis mondiaux dans lesquels l'ESS a un rôle particulier à jouer.

3.2.L'ESS face aux changements climatiques et environnementaux

3.2.1 L'ESS comme voie vers une planète plus fraîche et plus verte

L'ESS est moins prédatrice envers la nature, et nettement moins destructrice envers le système climatique. Les raisons en sont multiples, et nous nous intéresserons aux principales.

-Les objectifs sont non lucratifs : Alors qu'une entreprise capitaliste typique vise le profit financier comme principal objectif, L'ESS détient d'autres objectifs que le profit. Ses visées peuvent être sociales, comme l'inclusion sociale ou l'aide aux personnes âgées, culturelles, comme l'édition de livres ou un théâtre associatif, financières, comme une mutuelle d'épargne et de crédit, ou environnementales, comme le recyclage, la réutilisation ou la culture biologique. Ainsi, L'ESS accompagne ses membres ou un groupe spécifique de personnes, mais aussi souvent un territoire en prenant soin de préserver son patrimoine naturel ou culturel. Ses activités, ses produits et ses services répondent à de réels besoins et développent souvent des moyens et des circuits courts pour desservir des groupes qui n'auraient pas accès au même service sur le marché. Lorsque les besoins réels sont satisfaits, une véritable richesse (dans le domaine de la communauté, de la culture et de l'environnement) est créée, et la pression politique et économique sur la croissance économique (pour satisfaire les besoins non satisfaits) est de ce fait moindre. De plus, comme l'ESS ne nécessite pas de dégager du profit à tout prix, celle-ci sera d'autant plus sensible aux éventuels impacts négatifs de ses activités. Ces impacts négatifs sont les coûts cachés que la nature, les travailleurs ou les communautés humaines « payent » lorsqu'une entreprise tente d'améliorer son « efficacité ». Par exemple en utilisant une main-d'œuvre bon marché, en licenciant de la main-d'œuvre au profit de l'automatisation ou en s'étendant à des pays à faibles normes de protection de l'environnement (JOHANISOVA,

SOVOVA, & FRANKOVA, 2020). Libéré de certaines contraintes et pressions, l'entité pourra de ce fait envisager différemment certains secteurs économiques fondamentaux et développer d'autres pratiques plus adaptées...

-Un regard différent sur des secteurs économiques fondamentaux : Le principe d'équité et de solidarité est une caractéristique clé de l'ESS qui se révèle considérable dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Aujourd'hui, les petites exploitations familiales détiennent de rôle de premières importances en termes de maintien de la biodiversité, de la diversité culturelle, de la diversité génétique, de l'emploi, de la sécurité alimentaire, de savoir-faire locaux... Malgré l'importance environnementale des petites exploitations, leur nombre diminue régulièrement pour diverses raisons socio-économiques. La situation est d'autant plus complexe pour les petites exploitations biologiques, qui sont plus intensives en matière de main-d'œuvre. De telles contraintes contribuent à augmenter leurs coûts rendant leur maintien d'autant plus difficile. Ainsi, de nombreuses entités de l'ESS entretiennent des liens avec de petits agriculteurs biologiques locaux, partageant les risques auxquels ces derniers sont confrontés (tels que les intempéries ou la sécheresse, les ravageurs, etc., qui peuvent réduire leurs rendements) et en les soutenant. Dans la perspective du réchauffement de la planète, les liens directs entre les communautés et les fermes et les pratiques agroécologiques au sein de l'ESS sont cruciaux pour assurer la sécurité alimentaire (où le savoir-faire local et la diversité génétique sont des ingrédients importants) et pour la résilience agricole face aux perturbations socio-économiques mondiales croissantes attendues (DEFOURNY & NYSSSENS, 2017).

-Un regard différent sur l'impératif de croissance économique : Contrairement aux entreprises capitalistes traditionnelles, les organisations de l'ESS ne sont pas obligées de se développer afin de maximiser les profits des actionnaires. Cela est dû à leurs objectifs autres que le profit et sa maximisation, comme nous l'avons précédemment mentionné, ainsi qu'à leur structure organisationnelle : nombre de ces entités sont organisées en coopératives ; dans ces dernières, la valeur des actions n'augmente généralement pas avec la valeur des entreprises. Les entités de l'ESS ne sont donc en principe pas soumises à l'impératif de croissance, qui est l'un des moteurs du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, mais aussi de conflits d'intérêts (HELY & MOULEVRIER, 2013). Ces caractéristiques propres à l'ESS se retrouvent dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID et des contraintes auxquelles les organisations ont dû faire face. Cette crise sera l'objet de notre prochaine section.

3.3.L'ESS face à la crise sanitaire de la Covid19

Historiquement, en période de crise, tous les acteurs privilégient et valorisent la coopération et la solidarité. Lors des récentes épidémies de santé publique, y compris l'actuelle, les crises financières, y compris la crise financière de 2007-2008, et les catastrophes naturelles telles que le tsunami de 2004, les coopératives et les organisations d'économie sociale au sens large ont joué un rôle primordial dans la reconstruction de leur communauté et indirectement de l'économie sociale. Nul doute en effet que les organisations de l'économie sociale sont particulièrement bien placées pour assister les groupes vulnérables ou marginalisés et les réintégrer dans la société, comblant ainsi certains des vides laissés par l'État et le marché. Parmi les atouts dont bénéficient ces entités, nous citerons d'une part leur ancrage local et leur objectif principal qui reste principalement d'ordre social. L'économie sociale a ainsi réagi rapidement pour répondre aux besoins sociaux urgents découlant de la crise du COVID-19, contribuant ainsi à atténuer les effets de la crise. Dans cet environnement de crise inédit, les principales actions de l'économie sociale dans les pays de l'OCDE se sont attachées à :

- Fournir une gamme de services essentiels liés à la santé et aux services sociaux. La capacité médicale étant limitée face à l'afflux de patients, certaines organisations comme SOS Médecins en France allégeaient la pression du public sur les services de santé. Ce service offrait ainsi des visites médicales à domicile à ceux qui avaient besoin d'assistance et de contrôles médicaux, réduisant ainsi le nombre de visites inutiles à l'hôpital.
- Ajuster leurs opérations pour servir ceux qui en avaient plus particulièrement besoin pendant la crise. À ce titre, de nombreux acteurs sociaux ont ajusté leurs opérations pour répondre aux besoins immédiats (par exemple, nourriture, santé, assistance) des communautés vulnérables et isolées, en assurant un service continu aux personnes vulnérables. Dans un tel contexte, au Canada, des organisations comme La Cantine pour tous au Québec, qui fournissait auparavant des aliments de qualité aux enfants dans les écoles, ont œuvré avec des partenaires pour servir 1 500 plats par jour afin de subvenir aux besoins alimentaires des groupes vulnérables tels que les personnes âgées pendant toute la période de confinement.
- Développer des partenariats avec les autorités locales pour fournir des services et atténuer l'impact direct de la crise, en particulier pour les groupes les plus démunis. Des partenariats fiables ont été construits entre les organisations de l'économie sociale et les autorités publiques pour atténuer l'impact de la crise, en particulier au niveau infranational (régions et municipalités) vis-à-vis des aspects critiques des mesures de confinement, des soins de

santé, des services sociaux et de l'économie locale. De nombreuses municipalités se sont retrouvées sous pression pour fournir une assistance aux groupes à risque, et plus particulièrement la population âgée. Par exemple, à Casablanca, pour répondre aux enjeux du développement économique et social de la ville, les collectivités territoriales ont créé des sociétés de développement local.

- Aider les gouvernements à faire face à la crise avec des solutions concrètes ascendantes. Les acteurs de l'économie sociale sur le terrain possèdent une certaine expertise de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas au niveau local. Animés par le désir d'améliorer le système socio-économique, ils constituent une source précieuse pour la remontée des informations. Conscients de la richesse des EESS, de nombreux gouvernements se sont appuyés sur leur connaissance du terrain et ont organisé des manifestations visant à déterminer et à mettre en œuvre des solutions innovantes et concrètes pour remédier aux difficultés liées au COVID-19.

CONCLUSION

Les crises entraînent de nombreux changements dans les activités économiques et le fonctionnement des sociétés, mettant en avant le rôle de l'économie sociale. Relever ces défis incite les pouvoirs publics à repenser la manière de mieux protéger les citoyens et de fournir les services nécessaires de manière plus efficace. La crise a accéléré l'émergence et accru la visibilité d'initiatives inspirantes relevant de l'économie sociale et de l'innovation sociale, mettant en valeur leurs contributions positives à l'autonomisation des personnes, au renforcement des dynamiques territoriales et à la refonte des entreprises et des territoires. Les organisations d'économie sociale se sont révélées particulièrement décisives pour atténuer les effets de la pandémie liés à la COVID-19. Non seulement les ESS soutiennent les gouvernements en s'attaquant aux problèmes sanitaires, mais elles constituent également des partenaires de confiance assurant une meilleure allocation des ressources dans la fourniture de certains biens et services indispensables pour répondre à des préoccupations immédiates en raison de leur proximité. Au regard de leur utilité tant économique que sociale, ne serait-il pas opportun qu'un ensemble de mesures puisse soutenir les organisations de l'économie sociale dans leurs actions et contribuer ainsi à façonner nos sociétés de manière plus durable et inclusive pour l'avenir ? N'est-il pas temps comme dans certains pays que les gouvernements saisissent ces opportunités de partenariat offertes par les EESS pour développer une vision partagée de leur avenir pour « mieux reconstruire » ? Les acteurs de l'économie sociale ne devraient-ils pas avoir une place autour de la table ? Un plan d'action pour mettre en œuvre cette vision permettrait d'établir une feuille de route à laquelle les organisations d'économie sociale seraient associées et pourraient contribuer activement.

Au travers de notre contribution, nous avons souhaité montrer l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire face aux crises. Une importance, pas seulement pour répondre aux aléas et aux changements auxquels sont confrontés les citoyens et pour lesquels l'état nation ne dispose pas toujours des moyens, de la connaissance du terrain pour y répondre. Nous sommes conscients des limites de notre aperçu concernant l'ESS, tant ses structures sont nombreuses, son champ d'action est étendu et la pluralité de ses domaines d'interventions est complexe. L'ESS inscrit la personne au cœur de son action, indépendamment de toute recherche de profit purement capitalistique et véhicule, des principes et de l'éthique en ce bas monde ; des valeurs qui n'ont pas de prix.

BIBLIOGRAPHIE

. *Ouvrage* :

BETANCOURT. (2016). Définir la compétence culturelle : un cadre pratique pour aborder les disparités raciales/ethniques en matière de santé et de soins de santé. Santé publique.

CESE. (2015). Rapport annuel. Conseil Economique, Social et Environnemental.

JOHANISOVA, N., SOVOVA, L., & FRANKOVA, E. (2020). Entreprises écosociales : entreprise éthique dans un contexte postsocialiste. Le Manuel des économies diverses. Éditions Edward Elgar.

LAVILLE, J.-L. (1994). L'Economie solidaire, une perspective internationale. Paris : Descellée de Brouwer.

OCDE. (2018). OECD Labour force statistics 2017. Paris : OCDE.

Office des publications de l'UE. (2016). Social Enterprises and their Eco-system: Developments in Europe. Union Européenne.

Recherches & Solidarités. (2015). ECONOMIE SOCIALE : BILAN DE L'EMPLOI EN 2014.

Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale Solidaire. (Février 2015). Vision globale de l'économie sociale solidaire : convergences et différences entre les concepts, définitions et cadres de référence. RIPESS.

. *Article* :

BIRCHALL, J., & KETILSON, L. H. (2009). Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis. International Labour Organisation (ILO).

CORAGGIO, J. L. (2008). La pérennité des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Autre économie, 41-57.

CORAGGIO, J. L. (2016). "L'économie sociale et solidaire (ESS) : niveaux et périmètre d'action de ses acteurs. Le rôle des universités". Économie sociale et solidaire : concepts, pratiques et politiques publiques (pp. 15-40). Bilbao : Université du Pays basque et Hegoa.

DASH, A. (2013). Limites potentielles de l'économie sociale et solidaire. Vers un fondement épistémologique de l'économie sociale et solidaire. Conférence UNRISD.

DEFOURNY, J., & NYSSSENS, M. (2017). Économie sociale et solidaire : Socioéconomie du 3e secteur. De Boeck Supérieur.

GIBSON-GRAHAM, J. K. (2011). Un projet féministe d'appartenance pour l'anthropocène. Géographie féministe.

HELY, M., & MOULEVRIER, P. (2013). L'économie sociale et solidaire. De l'utopie aux pratiques.

JARAVEL, X., & MEJEAN, I. (2020). Quelle stratégie de résilience dans la mondialisation ?. Notes du conseil d'analyse économique , 1-12.

KRAYCHETE, G. (2007, N : 228). « Économie populaire solidaire : paysages et mirages ». Revue critique des sciences humaines, pp. 1-10.

MONZON, J., & CHAVES, R. (2012). L'économie sociale dans l'Union européenne.

POIRIER, Y. (2014). Économie sociale solidaire et concepts apparentés ; Les origines et les définitions : une perspective internationale. Québec, CANADA : Asian Solidarity Economy Council.

QUIROGA, N. (2009). Économies féministes, sociales et solidaires. Réponses hétérodoxes à. Icônes 33, pp. 77-89.

. Références Internet :

Alliance Coopérative Internationale. (2022). Qu'est-ce qu'une coopérative. Récupéré sur Alliance Coopérative Internationale : <https://www.ica.coop/fr>. (Consulté le 06/03/2022)

Association Internationale de la Mutualité. (2022). QU'EST-CE QU'UNE MUTUELLE ? . Récupéré sur Association Internationale de la Mutualité : <https://www.aim-mutual.org/>. (Consulté le 09/03/2022)